Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 119

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE MESSAGER SUISSE
la revue des communautés suisses de langue française

Fondé en 1955
Numéro 119
Avril 1999

Rédaction

Directeur Honoraire de la Publication
Pierre Jonneret

Directeur de la Publication : Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :
Laurent Faure, Anne Germain, Michel Goumaz, Henriette Nicolet, Alexandre Pierquet, Olivia Psachin, Cornelia Reiwald

Rédaction : Jérôme Boyon

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Alliaume, Jean-Claude Chappuis, Anne Germain, Michel Goumaz, Jérôme Liniger, Henriette Nicolet, Alexandre Pierquet, Philippe Pierquet, Olivia Psachin, Cornelia Reiwald, Nathalie Smethurst, Manuel Teixeira, Michel Vidoudez.

Rédaction du Messager Suisse
100 Rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret
Tél : +33 (0)1 55 21 07 71
Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Le Messager Suisse sur Internet :
http://i.am/messager-suisse.

Promotion et Publicité
Martine Cohen
Tél : +33 (0)1 47 30 50 81
Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Abonnements

Mensuel
Prix du numéro : 20 FF - 3,04 €
Abonnement 11 numéros : 220 FF - 30,48 €
Abonnement 22 numéros : 400 FF - 60,97 €
Abonnement de soutien : 300 FF - 45,73 €
Etranger/Par Avion/Associations/... : nous consulter

Service abonnements du Messager Suisse
DIP- 70 Rue Compans- 75019 Paris
Tél +33 (0)1 44 84 85 00
Fax : +33 (0)1 42 00 56 92

Photos

Crédit Photos
Couverture : Edipresse, D.R., p 2 : Fête des vignerons, office du tourisme de Vevey, D.R., p 6-7 : Aerobild, Bazenheid, Musée européen de la bière de Stenay, D.R., p 8-9 : Dagli Orti, D.R., p 10-11 : D.R., p 12-13 : Air glaciers, Breitling, D.R., p 14-15 : Crossair, p 17 : Michel Goumaz, D.R., p 20 : Olivia Psachin, D.R., p 24 : D.R.

Informations légales

Éditeur : Franco-Suisse de Publications Sàrl de Presse
Gérant : Philippe Alliaume
Associés :
Philippe Alliaume et Alexandre Pierquet
Siège Social :
41, Avenue George V - 75008 Paris
Tél : +33 (0)1 44 43 93 07
Fax : +33 (0)1 44 43 93 12

Siren : 413 199 308 RCS Paris
Ape : 221E - TVAIC : FR16413199308
CPAP N° 52679 - ISSN N° 1274-7769
Dépôt Légal à Parution - © 1997-1999 FSP SARL

Membre de la fnps

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

Réalisation : DPA Communication
Tél : +33 (0)1 40 68 04 00
Impression : Imprimerie DARANTIERE

Courrier des lecteurs

Devoir d'inventaire

Que des avocats américains, avec leur voracité bien connue, leur acharnement au gain, cherchent à faire rembourser des avoirs juifs, fâcheusement et indûment conservés par les dépositaires, il faut, hélas, reconnaître qu'ils n'ont pas tort. En revanche, il serait urgent et indispensable qu'une quelconque autorité soit habilitée à contrôler de près la distribution des sommes ainsi récupérées, qu'elle s'assure de leur stricte et équitable répartition. Qu'elle s'assure également que surtout le total des honoraires prélevés par ces « chers » maîtres ne soit pas supérieur aux sommes attribuées finalement aux ayants droit ou à leurs descendants. Cela, me semble-t-il, mériterait un contrôle mi-nu-tieux.

R., 92600 Colombes

Vacheries de la science

Dans les Faits marquants *(page 4 du n° 111 de juillet-août 98), vous écrivez :* « Deux ans après la crise de la vache folle, les consommateurs et les éleveurs sont les grands perdants ». *Sans doute. Mais il y a pire. Les grands perdants sont avant tout les malheureuses bêtes empoisonnées puis sacrifiées... pour rien ! La conscience se révolte contre les traitements inhumains infligés à nos frères inférieurs. Cela ne date pas d'aujourd'hui, direz-vous sans doute. Et vous aurez raison. Ce qui est nouveau cependant, c'est que l'industrie agro-alimentaire moderne ravale l'animal au rang de machine à produire toujours davantage, et cela sur une échelle inconnue à ce jour. C'est, disait en substance le professeur Kastler, prix Nobel de physique,* « l'aspect le plus hideux » *du développement industriel. Cet aspect si scandaleux de l'évolution actuelle de l'agro-alimentaire est ressenti comme tel par tous ceux que n'aveugle pas le souci de produire plus et dans n'importe quelle condition. C'est ainsi qu'en Suède on a, semble-t-il, renoncé à l'élevage en batteries.*

Patron sous l'Occupation

En complément du dossier Nestlé-Maggi paru dans notre numéro 114 de novembre dernier, une lectrice nous a envoyé ce témoignage :

Mon mari était sous l'Occupation le directeur d'une société française dépendant de la multinationale Maggi en Suisse et nous fabriquions de l'arôme Maggi et un bouillon qui était intégré aux potages et au Kub. Conduire une usine alimentaire pendant l'Occupation était extrêmement difficile. Il fallait ruser, camoufler, mentir avec les Allemands pour pouvoir travailler. Nos matières premières, en particulier l'extrait de viande, ne pouvaient plus être importées. Nous cachions nos stocks et les visites imprévues d'Allemands de la Kommandantur de Versailles nous faisaient très peur. Nous souffrions aussi d'un grave manque de main-d'œuvre. Beaucoup d'hommes étaient prisonniers en Allemagne ou y travaillaient malgré eux. Mon mari se rendait souvent à la Kommandantur pour défendre les ouvriers qui avaient reçu la convocation pour partir. Tous les arguments étaient bons pour les libérer, connaissances particulières pour la fabrication, situation de famille, santé défaillante. Deux fois, par son insistance, il a failli rester lui-même à Versailles. Cette époque m'a beaucoup marquée et les sirènes d'alerte des bombardements résonnent encore dans mes oreilles, surtout que l'usine était située entre un triage SNCF et l'aéroport du Bourget. Quand la libération en 1944 est arrivée, nous étions tous jubilants et heureux, mais beaucoup de difficultés ont persisté : jusqu'en 1944, manque de matières premières, fournitures de courant irrégulières, etc. En lisant votre article, j'ai revécu ces années avec leurs difficultés parfois dramatiques, mais avec l'exaltation de faire face et de vaincre.

E.R. F, Le Blanc-Mesnil